Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : le bonheur des travailleurs s'éclipse à mesure que l'année 2025 s'installe

Malgré un déclin du bonheur au travail, la majorité des travailleurs affirment se sentir à l'aise sur leur lieu de travail.

TORONTO, le 26 février 2025 – L'*Indice* mensuel de bonheur au travail d'ADP Canada (« l'*Indice* ») rapporte un léger recul du bonheur des travailleurs ce mois-ci. Malgré cette baisse, la plupart d'entre eux estiment que leurs compétences apportent de la valeur à leur milieu de travail et que leurs idées et leurs perspectives sont prises en compte.

Le score national de bonheur au travail du mois de février 2025 est de 6,7/10, représentant une baisse de 0,1 point par rapport au mois de janvier 2025.

« Lorsqu'ils se sentent valorisés, écoutés et soutenus, les employés peuvent pleinement s'investir dans leur travail, déclare Heather Haslam, vice-présidente du marketing d'ADP Canada. Alors que nous constatons que la majorité des travailleurs se sent confortable au travail en février, malgré une baisse du niveau de bonheur, il est plus important que jamais de continuer à favoriser une culture dans laquelle les employés se sentent à l'aise de s'exprimer et puissent capitaliser sur leurs forces. Les organisations qui donnent cet espace aux employés offrent un environnement dans lequel ceux-ci ne font pas que rester, mais s'épanouissent. »

Faits saillants de l'*Indice de bonheur au travail* de février 2025

• **Score national de bonheur au travail**	6,7/10 (-0,1)*
• **Ventilation des indicateurs**	
• **Indicateur primaire :**	6,9/10 (-0,1)*
• **Indicateurs secondaires :**	
• Équilibre travail-vie personnelle et flexibilité :	6,8/10 (-0,1)*
• Reconnaissance et soutien :	6,6/10 (NC)*
• Rémunération et avantages sociaux :	6,2/10 (NC)*
• Options d'avancement de carrière :	5,9/10 (-0,1)*

Cette hausse de satisfaction révèle que près de la moitié (46 %) des travailleurs au Canada se disent satisfaits de leurs rôles et responsabilités actuels. Toutefois, l'équilibre travail-vie personnelle et flexibilité ainsi que les options d'avancement de carrière figurent parmi les principaux facteurs ayant contribué à la baisse du niveau de satisfaction.

Les baby-boomers restent en tête en tant que génération la plus heureuse (7,3/10), tandis que la génération Z (6,9/10) conserve sa deuxième position. Après une hausse remarquable de 0,7 points enregistrée en Colombie-Britannique le mois dernier, la région recule de 0,6 points en février. Par ailleurs, l'Ontario enregistre sa première progression depuis novembre 2024.

Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel

• **Baby-boomers (61+) :**	7,3/10 (+0,1)*
• **La génération Z (18-28) :**	6,9/10 (+0,1)*

• **Les milléniaux (29-44) :**	6,7/10 (-0,1)*
• **La génération X (45-60) :**	6,4/10 (-0,1)*

Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail

• **Québec :**	6,9/10 (+0,1)*
• **Canada Atlantique :**	6,8/10 (-0,1)*
• **Ontario :** • **Sask/Manitoba :** • **Colombie-Britannique :** • **Alberta :**	6,7/10 (+0,1)* 6,6/10 (-0,2)* 6,5/10 (-0,6)* 6,4/10 (-0,1)*

En ce qui concerne le ressenti des travailleurs au travail, huit travailleurs sur dix au Canada déclarent se sentir à l'aise dans leur milieu professionnel. De plus, près des trois quarts (73 %) estiment que leurs compétences et talents sont valorisés et mis à profit, tout en étant à l'aise d'exprimer leurs préoccupations à leur gestionnaire ou à l'équipe de direction. En revanche, les jeunes travailleurs partagent moins ce sentiment. Les répondants de la génération Z affichent en moyenne un écart de 10 points de pourcentage par rapport aux baby-boomers.

« Afin de préserver et renforcer un environnement de travail dans lequel les employés se sentent valorisés et en confiance, il est essentiel que les employeurs conduisent des évaluations régulières de leurs pratiques et ressources. Cela leur permet d'identifier les aspects à améliorer et créer un climat de confiance et de soutien », conclut madame Haslam.

À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Maru Public Opinion au nom d'ADP Canada et est réalisé par les experts en échantillonnage et en collecte de données de Maru/Blue. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne de Maru Voice Canada d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

L'Indice continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le 26 mars 2025.

https://centredepresse.adp.ca/2025-02-26-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-le-bonheur-des-travailleurs-seclipse-a-mesure-que-lannee-2025-sinstalle